

**DIREN POITOU-CHARENTES**

**Restauration du marais  
de l'Anglade  
(ZSC N°FR5400-472) :  
suivi botanique  
- état initial 2009 -**



**Septembre-09**

**DIREN POITOU-CHARENTES**

**Restauration du marais  
de l'Anglade  
(ZSC N°FR5400-472) :  
suivi botanique  
- état initial 2009 -**

---

**Jean TERRISSE**



---

**Ligue pour la Protection des Oiseaux**

Les Fonderies Royales - 8 rue du Docteur Pujos

BP 90263 - 17305 Rochefort cedex

Tel 05.46.82.12.34 Fax 05.46.82.12.50

[lpo@lpo.fr](mailto:lpo@lpo.fr)

<http://www.lpo.fr>

---



## TABLE DES MATIERES

<b>1 - CONTEXTE.....</b>	<b>2</b>
<b>2 - METHODE .....</b>	<b>3</b>
2.1 Localisation des transects .....	3
2.2 Caractéristiques des transects .....	3
2.3 Méthode de relevé.....	3
2.4 Analyse des données.....	3
<b>3 - RESULTATS .....</b>	<b>8</b>
3.1 Structure de la végétation.....	8
3.2 Paramètres de richesse .....	8
3.3 Les espèces.....	8
3.3.1 Fréquence et abondance.....	8
3.3.2 Groupes socio-écologiques.....	9
3.3.3 Espèces patrimoniales.....	11
<b>4 - CONCLUSION .....</b>	<b>14</b>

## BIBLIOGRAPHIE

## ANNEXE

## 1 - CONTEXTE

Les travaux de cartographie de la végétation (TERRISSE 2001) menés dans le marais de l'Anglade dans le cadre de l'action S4 (« Suivi d'indicateurs de l'état de conservation de 4 habitats naturels à forte dynamique d'évolution ») du Document d'Objectifs du Site d'Intérêt Communautaire n° FR5400472 « Moyenne vallée de la Charente et Seugne » avaient identifié la présence - sous divers faciès - de **68.6 ha de cladiaie turficole, un habitat menacé en Europe et inscrit à l'annexe I de la Directive Habitats comme « habitat prioritaire » (code 7210\*)**.

Simultanément, le mauvais état de cette cladiaie, de plus en plus dense et évoluant inexorablement vers un manteau à Bourdaine et Saule roux, puis vers une frênaie, était souligné, de même que l'urgence de mesures de gestion appropriées si l'on voulait assurer la sauvegarde de nombreux éléments patrimoniaux - notamment botaniques - de ce site naturel remarquable<sup>1</sup>.

La mise en place des « contrats NATURA 2000 » a permis enfin de disposer d'un outil financier et d'un cadre réglementaire pour mettre sur pied un projet de restauration et d'entretien du marais de l'Anglade devant s'étaler, pour une première phase, sur une période de 5 ans (2009-2013).

Après diverses recherches et contacts avec d'éventuels propriétaires candidats, ce sont finalement 18 parcelles (dont un chemin rural appartenant à la commune des Gonds) qui ont été retenues pour participer à cette 1<sup>ère</sup> phase : des travaux complexes de bornage des parcelles ont précédé la restauration proprement dite. Celle-ci doit consister, pour l'année 2009, en un broyage et une exportation des ligneux alors que, les années suivantes, l'entretien sera assuré par une simple fauche des repousses. Les travaux doivent avoir lieu en fin d'été/début d'automne, période d'enfoncement maximal de la nappe, et sans engins lourds pour éviter une déstructuration du sol tourbeux.

Parallèlement, un suivi botanique de l'évolution de la végétation a été décidé pour les 5 années de restauration/entretien. **Cette étude présente donc l'état initial réalisé sur un choix de parcelles devant être restaurées, juste avant le début des travaux.**

---

<sup>1</sup> Il s'agit de la cladiaie la plus étendue du Poitou-Charentes.

## 2 - METHODE

### 2.1 Localisation des transects

On trouvera sur le tab. n°1, les caractéristiques des 9 transects réalisés. Le choix des parcelles et des emplacements a été dicté avant tout par l'état d'avancement du débroussaillage des principaux chemins d'accès au cœur du marais (3 chemins traversent l'ensemble de la cuvette de l'Anglade - 2 dans le sens de la largeur, 1 dans celui de la longueur - tous cadastrés comme une unique parcelle de « chemin rural » appartenant à la commune des Gonds) : lors de la période des relevés en effet, une partie seulement de ces chemins avait été dégagée, n'autorisant l'accès qu'à quelques secteurs limités.

Finalement, 6 parcelles distinctes ont été échantillonnées, concernant les 3 propriétaires candidats : 1 transect sur le chemin rural (commune des Gonds), 3 sur les parcelles de Mr Ravand et 5 sur celles de la Fédération de Pêche de Charente-Maritime. La distribution des transects (voir carte) est suffisamment variée pour que le centre de la cuvette et sa périphérie soient à la fois représentés dans les transects. On trouvera sur 2 planches une photo de chaque T permettant de se faire une idée de la physionomie de la végétation juste avant les travaux de restauration.

### 2.2 Caractéristiques des transects

Le tab. n°1 fournit également les principaux renseignements sur la nature des transects. 6 ont été tirés perpendiculairement par rapport à l'orientation de la parcelle et la comparaison entre la longueur totale du T et la largeur de la parcelle permet d'apprécier le % couvert par le suivi. Pour des raisons pratiques (difficulté de pénétration, orientation des parcelles) 3 T ont été tirés dans le sens de la longueur des parcelles. La longueur totale échantillonnée est de 112 mètres. Le début de chaque transect est repéré par GPS<sup>2</sup> et son orientation, par une boussole.

### 2.3 Méthode de relevé

La méthode consiste à relever toutes les espèces végétales présentes<sup>3</sup> sur une bande de 2m de largeur le long du transect. L'abondance-dominance des espèces est notée à l'aide des coefficients classiques en phytosociologie<sup>4</sup>.

### 2.4 Analyse des données

Pour le calcul de la somme de recouvrement de chaque espèce, on convertit les coefficients d'abondance-dominance en % moyens de recouvrement où :

5 = 87.5, 4 = 62.5, 3 = 37.5, 2b = 20, 2a = 15, 1 = 3, + = 0.5, r = 0.1 et i = 0.1.

Le poids d'une espèce lors d'une année donnée s'obtient alors simplement en faisant la somme des recouvrements de cette espèce dans chaque transect individuel.

---

<sup>2</sup> Aucun repère permanent - piquet métal ou borne - ne peut être utilisé en raison de la nature tourbeuse du sol.

<sup>3</sup> Phanérogames et cryptogames vasculaires.

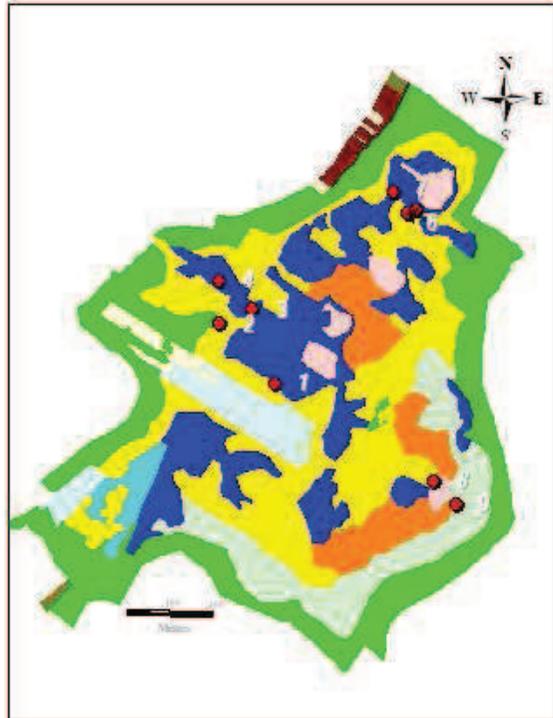
<sup>4</sup> Le coefficient 2 est toutefois divisé en 2 classes : 2a = de 5 à 15% de recouvrement, et 2b = de 15 à 25% de recouvrement.

**Tab. n°1 : Caractéristiques des 9 transects de la campagne d'état initial**

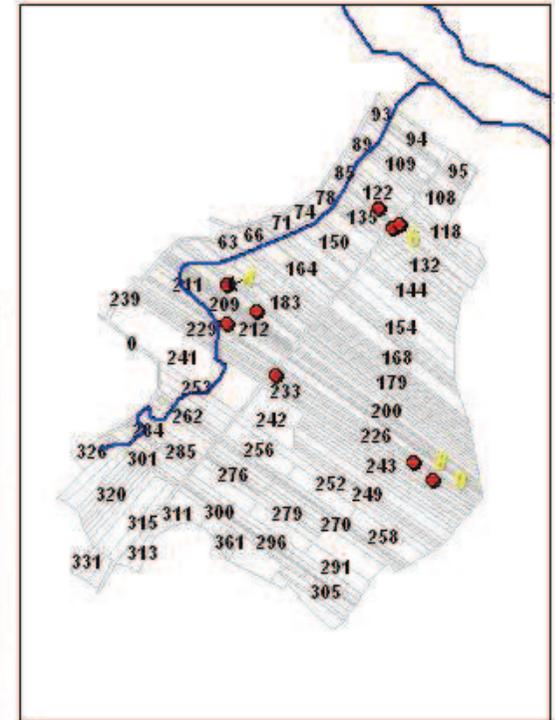
n° parcelle	n° transect	propriétaire	largeur de la parcelle (1)	orientation du transect (2)	longueur du T.	faciès végétation (3)	restauration	suivi botanique initial
chemin rural	8	cne. des GONDS	7.6m	longitud.	16m	cladiaie-saulaie haute ouverte	08-09/2009	27/08/2009
121	-	FDPMA17	-	-	-	-	08-09/2009	-
123	-	FDPMA17	-	-	-	-	08-09/2009	-
126	7	FDPMA17	20m	perpend.	12m	cladiaie-phragmitaie	08-09/2009	27/08/2009
127	5	FDPMA17	20m	perpend.	14m	cladiaie-phragmitaie	08-09/2009	27/08/2009
128	6	FDPMA17	12.5m	longitud.	11m	cladiaie-saulaie haute ouverte	08-09/2009	27/08/2009
161	-	FDPMA17	-	-	-	-	08-09/2009	-
197	-	FDPMA17	-	-	-	-	08-09/2009	-
198	-	FDPMA17	-	-	-	-	08-09/2009	-
199	3	Ravand	20m	perpend.	13m	cladiaie-phragmitaie	08-09/2009	27/08/2009
199	4	Ravand	20m	perpend.	15m	cladiaie-phragmitaie	08-09/2009	27/08/2009
200	2	Ravand	22.5m	longitud.	10m	cladiaie-saulaie haute ouverte	08-09/2009	27/08/2009
220	-	Ravand	-	-	-	-	08-09/2009	-
227	1	FDPMA17	8m	perpend.	9m	cladiaie-saulaie haute ouverte	08-09/2009	27/08/2009
228 & 227	9	FDPMA17 pp.	3.8m + 8m	perpend.	12m	saulaie haute et dense	08-09/2009	27/08/2009
257	-	Ravand	-	-	-	-	08-09/2009	-
267	-	FDPMA17	-	-	-	-	08-09/2009	-
318	-	FDPMA17	-	-	-	-	08-09/2009	-
321	-	Ravand	-	-	-	-	08-09/2009	-

(1) estimation d'après orthophotos (mission 2006) ; (2) par rapport à l'orientation générale de la parcelle ; (3) d'après l'étude de TERRISSE 2001

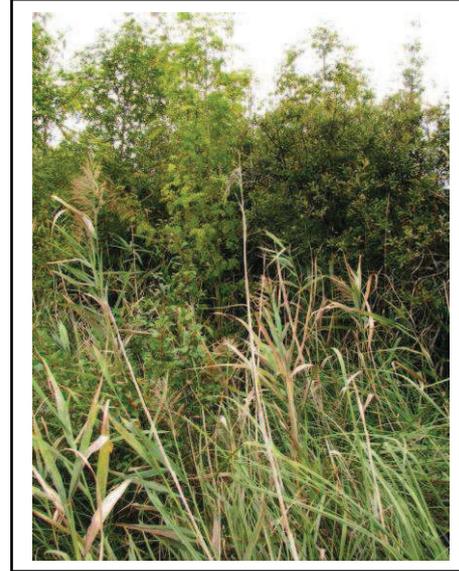
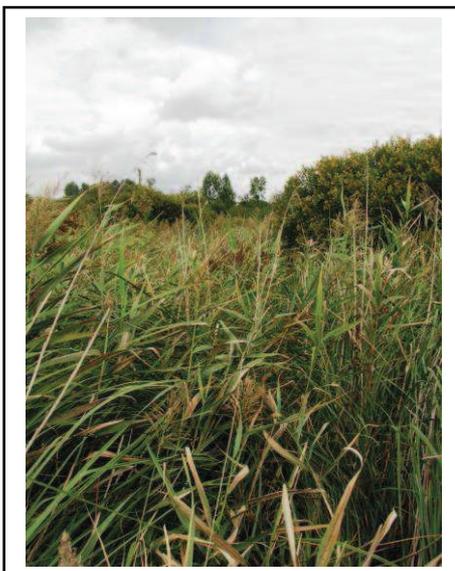
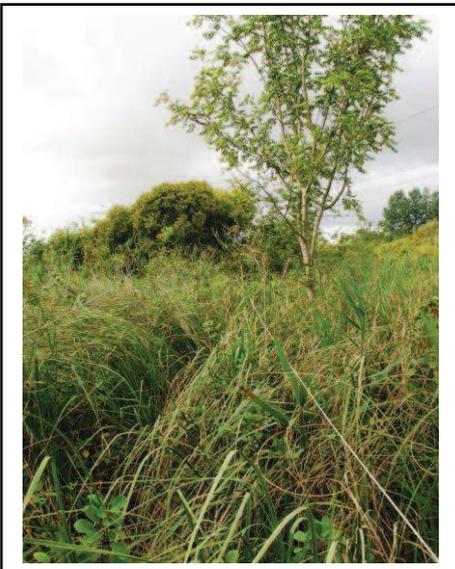
**LOCALISATION DES TRANSECTS DE SUIVI BOTANIQUE :**  
 par rapport aux faciès de végétation (à g.) , au site (au m.) et au cadastre (à d.)



- bas-marais alcalin atlantique
- chênaie-frênaie
- cladiaie-phragmitaie
- cladiaie-saulaie basse
- cladiaie-saulaie haute ouverte
- faciès à Phragmite
- frênaie oxyphylle
- peupleraie
- prairie hygrophile mésotrophe
- prairie méso-hygrophile eutrop
- saulaie haute et dense

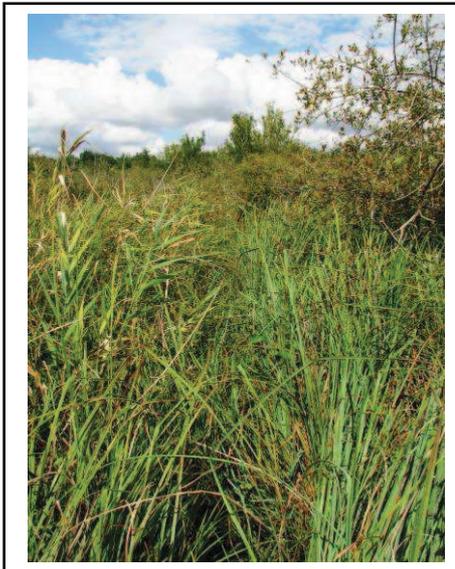
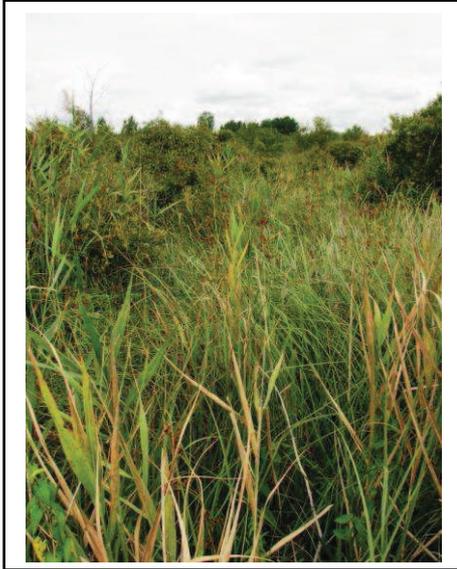


## PLANCHE-PHOTOS A : TRANSECTS 1 - 6



Transects 1 à 6 : de gauche à droite et de haut en bas

**PLANCHE-PHOTOS B : TRANSECTS 7 - 9**



**Transects 7 à 9 : de haut en bas**

## 3 - RESULTATS

On trouvera les données brutes des 9 transects sur le tab. n°2 en annexe.

S'agissant d'un état initial, les principaux résultats sont simplement présentés et aucune analyse ne peut être pour le moment envisagée. Seuls les traits saillants de cette campagne 2009 seront donc commentés.

### 3.1 Structure de la végétation

Le recouvrement de la strate herbacée est très fort, en général de 100%, sauf dans les cas d'une couverture ligneuse importante qui gêne alors le développement du *Cladium* en sous-strate.

La hauteur de la strate herbacée est très élevée, de 130 à 190cm (moyenne = 158cm), les 2 espèces les plus hautes - le Marisque et le Phragmite - atteignant ou dépassant une hauteur d'homme.

Le recouvrement de la strate ligneuse est beaucoup plus variable - de 5% à 60% (moyenne = 25%) - selon les faciès et le degré d'évolution où sont positionnés les transects.

La hauteur oscille entre 2m et 4.5m, les valeurs les plus hautes étant obtenues en présence de jeunes individus de *Fraxinus gr.excelsior* qui dominent alors les saules roux. Les pieds de Bourdaine *Frangula alnus*, en revanche, n'émergent pratiquement pas des chaumes et feuilles de *Cladium* et *Phragmites*.

### 3.2 Paramètres de richesse

La richesse totale sur les 9 transects est très faible - 26 espèces - et traduit bien l'extrême densité atteinte par la cladiaie.

La richesse moyenne est de 12 (mini = 7, maxi = 15) et varie peu, oscillant surtout entre 10 et 14 espèces.

### 3.3 Les espèces

#### 3.3.1 Fréquence et abondance

Le tab. n°3 liste l'ensemble des espèces contactées sur les 9 T, classées par ordre décroissant d'abondance (celle-ci étant conçue ici comme la somme des recouvrements).

En termes d'abondance, 4 espèces dominent le peuplement : 2 herbacées et 2 ligneuses.

Avec une abondance de 737.5, le *Cladium* est à lui seul plus abondant que toutes les autres espèces réunies, le Phragmite (2<sup>ème</sup> rang d'abondance pour les herbacées) étant 7 fois moins recouvrant.

Parmi les ligneuses, le Saule roux *Salix atrocineria* et la Bourdaine *Frangula alnus*, apparaissent comme à peu près co-dominantes.

Ces 4 espèces sont également très fréquentes, présentes dans tous (9) ou presque tous (8) les T.

A l'autre bout de l'échelle, il est remarquable de constater que plus de 50% de la richesse totale (14/26) est constitué d'espèces dont l'abondance est très faible (<10), ce qui témoigne encore une fois de l'extrême déséquilibre du peuplement dominé par 3-4 espèces très abondantes, accompagnées de quelques espèces rares à très rares. Un des résultats attendus de

la restauration entreprise sera un rééquilibrage des abondances des espèces, avec une nette diminution des espèces dominantes - *Cladium*, *Phragmites*, *Salix*, *Frangula*, au profit d'espèces à structure plus basse, moins compétitives, mais éventuellement d'un plus grand intérêt en termes d'originalité floristique.

**Tab. n°3 : Fréquence et abondance des espèces**  
**(campagne 2009)**

	Fréq	S des rec	Rec moyen
<i>Cladium mariscus</i>	9	737,5	81,94
<i>Salix atrocinerea</i>	8	121,1	15,14
<i>Phragmites australis</i>	9	113	12,56
<i>Frangula alnus</i>	8	95	11,88
<i>Lythrum salicaria</i>	9	31,5	3,50
<i>Fraxinus gr.excelsior</i>	4	30,1	7,53
<i>Euphorbia palustris</i>	6	29,5	4,92
<i>Stachys palustris</i>	5	20,7	4,14
<i>Calystegia sepium</i>	7	20,5	2,93
<i>Lysimachia vulgaris</i>	7	20,1	2,87
<i>Mentha aquatica</i>	6	19,6	3,27
<i>Lycopus europaeus</i>	5	14,1	2,82
<i>Thalictrum flavum</i>	4	6,6	1,65
<i>Solanum dulcamara</i>	3	4	1,33
<i>Galium palustre</i>	5	3,8	0,76
<i>Eupatorium cannabinum</i>	2	3,1	1,55
<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	2	0,6	0,30
<i>Carex acutiformis</i>	1	0,5	0,50
<i>Iris pseudacorus</i>	1	0,5	0,50
<i>Lathyrus palustris</i>	1	0,5	0,50
<i>Oenanthe lachenali</i>	1	0,5	0,50
<i>Scutellaria galericulata</i>	1	0,5	0,50
<i>Sonchus arvensis</i>	1	0,5	0,50
<i>Molinia caerulea</i>	1	0,1	0,10
<i>Teucrium scordioides</i>	1	0,1	0,10
<i>Viburnum opulus</i>	1	0,1	0,10

### 3.3.2 Groupes socio-écologiques

En fonction de patterns de comportements identiques vis-à-vis de facteurs fondamentaux du milieu (lumière, température, humidité etc..), les espèces végétales peuvent être regroupées en « groupes écologiques ». Pour ventiler les espèces en groupes, nous avons utilisé les données de BASEFLOR, une base de données construite en fonction du synsystème de la végétation française (phytosociologie) et disponible sur le site de TELA BOTANICA.

Le tab. n°4 liste l'ensemble des taxons observés en 2009 sur les 9 T et leur affiliation à l'un des 5 grands groupes socio-écologiques.

**Tab. n°4 : Ventilation des espèces en groupes écologiques (campagne 2009)**

**Caractéristiques et différentielles de roselières et magnocariçaises (Phragmiti-Caricetea, Caricetalia elatae)**

*Carex acutiformis*  
*Cladium mariscus*  
*Iris pseudacorus*  
*Lathyrus palustris*  
*Lycopus europaeus*  
*Lysimachia vulgaris*  
*Phragmites australis*  
*Scutellaria galericulata*  
*Solanum dulcamara*

**Caractéristiques et différentielles de mégaphorbiaies (Lythro salicariae-Filipenduletalia ulmariae)**

*Calystegia sepium*  
*Eupatorium cannabinum*  
*Euphorbia palustris*  
*Lythrum salicaria*  
*Sonchus arvensis*  
*Stachys palustris*  
*Thalictrum flavum*

**Caractéristiques et diff. de bas-marais alcalins (Molinio-Caricenea, Molinio-Caricetalia davallianae)**

*Hydrocotyle vulgaris*  
*Molinia caerulea*  
*Oenanthe lachenali*

**Caractéristiques et diff. de prairies longuement inondables (Eleocharitetalia palustris)**

*Galium palustre*  
*Mentha aquatica*  
*Teucrium scordioides*

**Arbustes et arbres pionniers**

*Frangula alnus*  
*Fraxinus gr.excelsior*  
*Salix atrocinerea*  
*Viburnum opulus*

Il devient alors possible, pour chaque transect, de calculer pour chaque groupe écologique sa richesse (n espèces) et son abondance (somme des recouvrements).  
Ces données détaillées sont présentées dans le tab. n°5.

**Tab. n°5: Spectre écologique des relevés 2009**  
(données en nombre d'espèces et en somme de recouvrements)

	N°	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	Richesse	7	15	14	11	12	14	12	10	13
<b>Caractéristiques et différentielles de roselières et magnocariçaies (Phragmiti-Caricetea, Caricetalia elatae)</b>										
	<i>nombre d'espèces</i>	3	4	4	3	4	7	4	4	4
	<i>abondance</i>	108	107,7	98,5	93,5	118	62	103,5	98,5	101
<b>Caractéristiques et différentielles de mégaphorbiaies (Lythro salicariae-Filipenduletalia ulmariae, Stachyo palustris-Cirsion oleracei)</b>										
	<i>nombre d'espèces</i>	3	6	3	4	5	3	5	1	4
	<i>abondance</i>	3,6	13	13,1	4,1	33,1	9	19,5	3	14
<b>Caractéristiques et diff. de bas-marais alcalins (Molinio-Caricenea, Molino-Caricetalia davallianae)</b>										
	<i>nombre d'espèces</i>	0	0	3	0	0	0	0	0	1
	<i>abondance</i>	0	0	1,1	0	0	0	0	0	0,1
<b>Caract. et diff. de prairies longuement inondables (Eleocharitetalia palustris)</b>										
	<i>nombre d'espèces</i>	0	2	1	1	2	1	1	2	2
	<i>abondance</i>	0	0,2	0,1	0,5	3,1	3	3	0,6	13
<b>Arbustes et arbres pionniers</b>										
	<i>nombre d'espèces</i>	1	3	3	3	1	3	2	3	2
	<i>abondance</i>	10	20,6	47,6	23	3	50,5	3,5	75,1	13

Deux graphiques permettent de mieux visualiser le spectre écologique global des 9 T 2009. Le spectre brut (fig.1) montre qu'en termes de nombre d'espèces le GE des « roselières » et le GE des « mégaphorbiaies » sont presque équivalents, les autres GE ne présentant qu'un nombre restreint d'espèces.

Le spectre pondéré (fig.2), calculé en fonction de l'abondance des espèces, montre en revanche une écrasante domination du GE des « roselières » qui occupe près des ¾ du spectre, les ligneux arrivant en 2<sup>ème</sup> rang, mais loin derrière.

L'évolution individuelle du spectre pondéré de chaque transect au fil des années avec l'entretien par la fauche sera un des outils privilégiés de ce suivi : le ratio des différents GE entre eux devrait en effet fortement évoluer - tant en richesse qu'en abondance - et on peut espérer, notamment, une hausse du GE « bas-marais », actuellement presque éteint au sein de la cladiaie fermée et qui n'arrive à se maintenir qu'en pourtour des 2 mares cynégétiques encore gérées.

### 3.3.3 Espèces patrimoniales

Certaines plantes patrimoniales sont présentes sur les transects. Le niveau de patrimonialité retenu ici est le niveau régional - espèces inscrites sur la Liste Rouge de la Flore Menacée du Poitou-Charentes - ou supérieur (espèces de niveau national).

Le tab. n°6 liste les 3 espèces patrimoniales observées sur les T 2009.

## Spectre écologique global des 9 transects (campagne 2009)

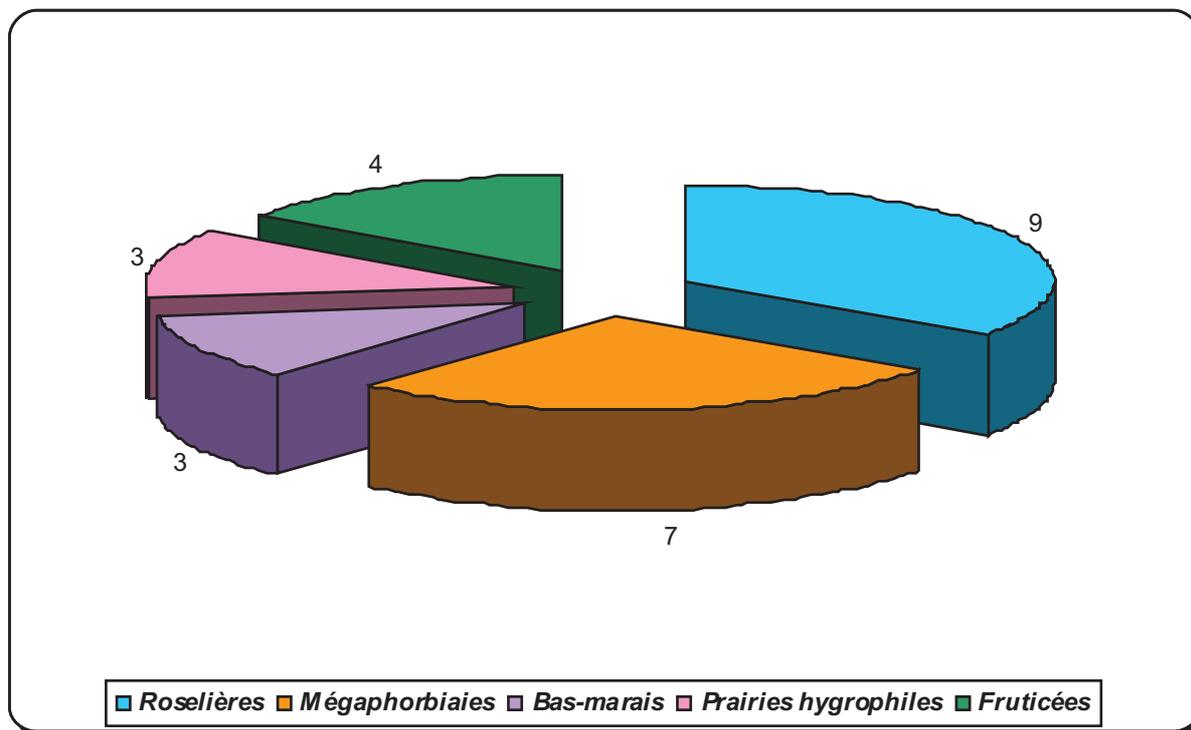


Fig.1 : Spectre brut (données en nombre d'espèces)

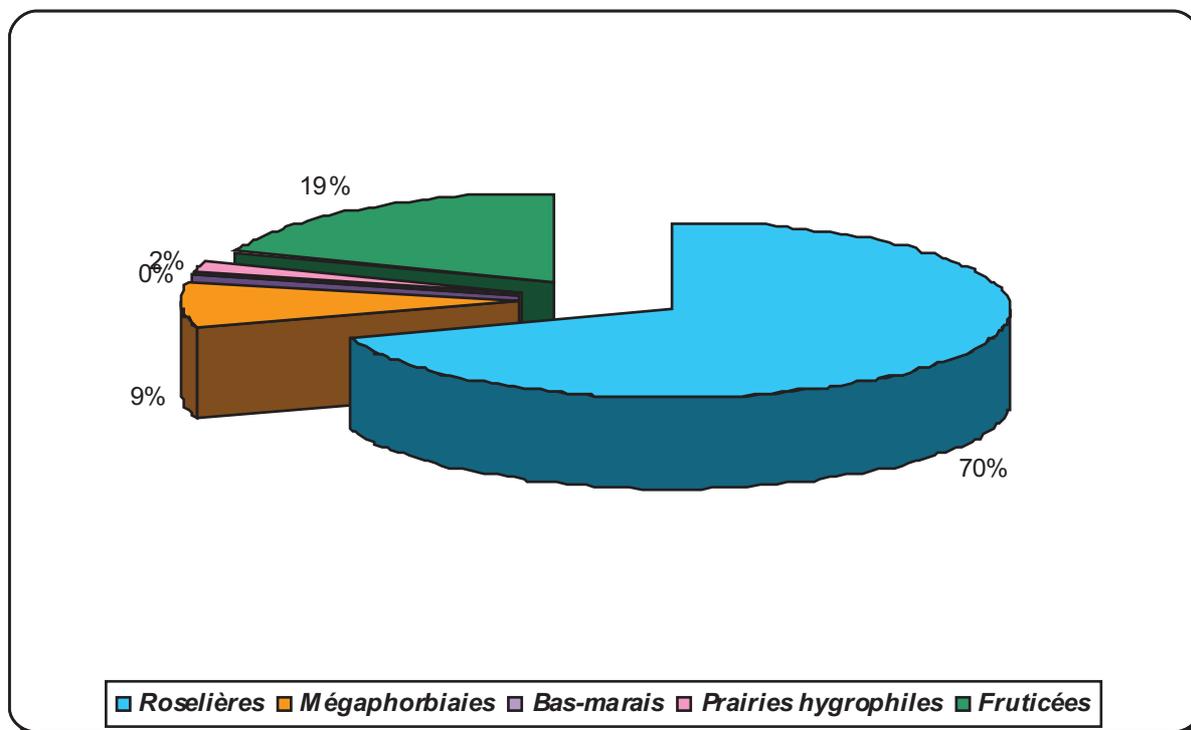


Fig.2 : Spectre pondéré (données en somme des recouvrements)

**Tab. n°6 : Fréquence et abondance des espèces patrimoniales  
(campagne 2009)**

<b>Espèce</b>	<b>Somme des recouvrements</b>	<b>Fréquence centésimale</b>	<b>Recouvrement moyen</b>
<i>Euphorbia palustris</i>	29,5	0,67	4,92
<i>Lathyrus palustris</i>	0,5	0,11	0,50
<i>Teucrium scordioides</i>	0,1	0,11	0,10

- Présente dans les 2/3 des T mais avec des recouvrements faibles, l'**Euphorbe des marais** *Euphorbia palustris* est une espèce typique des roselières tourbeuses et des mégaphorbiaies de grandes vallées fluviales. Il s'agit d'une espèce en forte régression dans toute la France du fait de l'assèchement et de la destruction des zones humides. Elle reste très localisée en Poitou-Charentes et son bastion régional se trouve dans la moyenne vallée de la Charente, au niveau du site d'intérêt communautaire n° FR5400472, particulièrement dans les zones tourbeuses de la basse vallée de la Seugne. L'Euphorbe des marais est abondante dans tout le marais de l'Anglade avec une population de plusieurs milliers de pieds. Il sera intéressant de suivre l'évolution de cette espèce inféodée aux roselières dans les parcelles bénéficiant d'une fauche d'entretien régulière ;
- La **Gesse des marais** *Lathyrus palustris* n'a été quant à elle recensée que sur 1 T. Cette espèce est très rare en Poitou-Charentes (connue d'une dizaine de stations, toutes en Charente-Maritime) et en forte régression au niveau national. Elle est inscrite au Livre Rouge de la Flore Menacée de France (taxons non prioritaires). La Gesse des marais est un des bijoux botaniques du site, le marais de l'Anglade étant probablement la zone abritant les plus belles populations régionales. Ses tiges volubiles (les feuilles sont munies de vrilles) lui permettent de s'accrocher aux tiges des marisques et des phragmites et d'éviter ainsi l'étouffement au cœur de la cladiaie en hissant ses fleurs jusqu'à 2m de hauteur et plus. Ce comportement explique qu'elle soit une des espèces les plus aptes à résister au vieillissement et à la densification des roselières : son comportement en cladiaie restaurée et entretenue régulièrement par la fauche reste encore hypothétique ;
- La **Germandrée des marais** *Teucrium scordioides* n'a été elle aussi aperçue que sur un seul T et sous la forme d'un pied unique mais géant puisqu'il dépassait 80cm de hauteur (la hauteur normale de la plante est de 25-35cm !), s'efforçant de lutter contre la concurrence du *Cladium* et d'atteindre la lumière nécessaire à son bon développement. Il s'agit d'une espèce rare, connue en Poitou-Charentes essentiellement des marais arrière-littoraux. L'espèce préfère en principe les végétations hygrophiles ou amphibies basses<sup>5</sup> et disparaît inéluctablement dès que la végétation devient trop haute et trop dense. Il ne fait guère de doute que l'entretien régulier de la cladiaie et le maintien d'une structure de végétation plus basse et plus ouverte lui seraient très favorables.

<sup>5</sup> Elle est ainsi particulièrement abondante sur le pourtour d'une des 2 mares cynégétiques encore gérées dans le marais de l'Anglade.

## 4 - CONCLUSION

La mise en place d'un suivi botanique, parallèlement à la restauration d'un des habitats les plus originaux mais également un de ceux dont l'état de conservation est le plus critique de tout le site NATURA 2000, apparaît comme incontournable :

- celui-ci devrait permettre d'observer la réponse globale de la cladiaie en tant qu'habitat mais également celle des espèces individuelles - et tout particulièrement de certaines espèces végétales-cibles, disparues, au bord de l'extinction ou en fort déclin à l'Anglade telles que l'**Orchis des marais** *Orchis palustris*, la **Gratiolle officinale** *Gratiola officinalis*, la **Grande Douve** *Ranunculus lingua*, la **Laîche filiforme** *Carex lasiocarpa*, la **Gesse des marais** *Lathyrus palustris*, l'**Euphorbe des marais** *Euphorbia palustris*, la **Germandrée des marais** *Teucrium scordioides*, la **Grande Utriculaire** *Utricularia vulgaris* ou le **Potamot à feuilles colorées** *Potamogeton coloratus*, pour ne citer que des espèces dont la présence est encore attestée ou l'a été au cours des 20 dernières années ; il n'est pas non plus interdit d'espérer la réapparition d'espèces disparues depuis longtemps ou tout simplement potentielles dans les tourbières alcalines des plaines atlantiques, telles que la **Gentiane pneumonanthe** *Gentiana pneumonanthe*, la **Parnassie des marais** *Parnassia palustris*, la **Linaigrette à feuilles larges** *Eriophorum latifolium*, voire même la **Grassette commune** *Pinguicula vulgaris*, disparue de sa dernière station du Poitou-Charentes (tourbière des Régeasses dans le sud-est de la Vienne) pour cause d'assèchement périphérique) et signalée il y a plus d'1 siècle dans les marais de Gerzan, à côté de Corme-Royal, soit à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de l'Anglade ;

- à l'issue des 5 années de la phase initiale, il devrait être possible de proposer des périodes de rotation optimales, permettant à la fois d'abaisser les coûts d'entretien et de cibler plus finement la gestion de certaines espèces ;

- les résultats botaniques de la gestion illustrés par le suivi devraient permettre de communiquer sur ce projet de restauration du marais de l'Anglade afin de précipiter la dynamique, et de décider d'autres propriétaires à entrer dans la démarche ; cela permettra d'intervenir sur des surfaces plus grandes et plus significatives biologiquement et, surtout, de définir des objectifs différenciés selon les secteurs afin d'obtenir à terme une mosaïque de milieux représentant l'ensemble des étapes de la dynamique d'une cladiaie planitiaire atlantique depuis ses stades juvéniles ouverts (faciès de bas-marais, faciès semi-aquatiques), jusqu'à des stades âgés (faciès en cours de boisement, comme actuellement), en passant par des stades optimaux.

**En juxtaposant ainsi à l'échelle de l'ensemble de la cuvette, soit environ 130ha, des micro-habitats différents, il devrait être possible de favoriser l'épanouissement d'une biodiversité maximale pour des groupes aussi variés que la flore, les oiseaux, les mollusques, les odonates ou les lépidoptères, tant que les fonctionnements hydraulique et trophique de la cuvette ne seront pas trop gravement altérés par les activités périphériques.**

# BIBLIOGRAPHIE

**BENSETTITI F., (coord.), 2002** - *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3 : Habitats humides.*, La Documentation Française, tome 3, 457 p.

**CHAMPION E. et al., 1998** - *Documents d'Objectifs Natura 2000 du Site n°70 « Val de Charente et Seignes* - volumes I à V. LPO Rochefort.

**DIREN POITOU-CHARENTES, 1996-2006** - *Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (2<sup>ème</sup> génération).*

**JOURDE P., TERRISSE J. (coord.), 2001** - *Espèces animales et végétales déterminantes en Poitou-Charentes.* Coll. Cahiers techniques du Poitou-Charentes, Poitiers, 154p.

**LAHONDRE C., 1984** - *Inventaire ZNIEFF 1<sup>ère</sup> génération. ZNIEFF N°153 : MARAIS DE L'ANGLADE.* DIREN POITOU-CHARENTES.

**LAHONDRE C., 1996** - 23<sup>ème</sup> session extraordinaire de la SBCO - Charente-Maritime. Bull.SBCO n°27, p.377 à 393.

**LAHONDRE C., 1997** - *Inventaire ZNIEFF 2<sup>ème</sup> génération. ZNIEFF N°153 : MARAIS DE L'ANGLADE.* DIREN POITOU-CHARENTES.

**LAHONDRE C., DAUNAS R., 1983** - *Compte rendu de l'excursion du 27 juin 1982 dans les marais des Gonds.* Bull. SBCO n°14, p.183-189.

**MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, 2004** - *Inventaire national du patrimoine naturel : Liste de taxons du Livre Rouge (Tome 2, en préparation).* Doc. prov.

**OLIVIER L., GALLAND J.-P., MAURIN H., 1995** - *Livre rouge de la flore menacée de France. Tome I : espèces prioritaires,* Paris, Muséum National d'Histoire Naturelle - Service du Patrimoine Naturel, Ministère de l'Environnement - Direction de la Nature et des Paysages., 486 p.

**SOCIETE BOTANIQUE DU CENTRE-OUEST, 1998** - *Liste Rouge de la flore menacée de Poitou-Charentes.* Bull. SBCO n°29.

**TERRISSE J., 1996** - *Séries de végétation et complexes d'habitats patrimoniaux du site LIFE Natura 2000 Val de Charentes-Seignes.* LPO Rochefort, 17 pages + cartes.

**TERRISSE J., 2001** - *Mise en œuvre du Document d'Objectifs du site NATURA 2000 n°PC 70 « Val de Charente-Seignes » : suivi de la cladiaie et habitats associés (S4 état initial). Secteur du Marais de l'Anglade.* LPO Rochefort, 18p. + annexes.

**TERRISSE J. (coord.), 2006** - *Catalogue des habitats naturels du Poitou-Charentes.* Coll. Cahiers techniques du Poitou-Charentes, Poitiers, 67p.

**TERRISSE J. (coord.), 2007-2009** - *Connaissance, évaluation et reconnaissance des habitats naturels du Poitou-charentes* - 3 volumes parus (sur 5 prévus). Coll. Cahiers techniques du Poitou-Charentes, Poitiers, 67p.

**TERRISSE J., 2009** - *Suivi de la végétation à long terme sur la Réserve Naturelle du Marais d'Yves : campagne 2009.* LPO Rochefort, 21p. + annexes.

# ANNEXE

**1 - Tab. n°2 : Données brutes de la campagne  
de relevés 2009**

Tab. n°2 : Données brutes de la campagne de relevés 2009

N°	1	2	3	4	5	6	7	8	9
DATE	27/08/2009	27/08/2009	27/08/2009	27/08/2009	27/08/2009	27/08/2009	27/08/2009	27/08/2009	27/08/2009
AZIMUTH	217,5	132	42	37	48	128,5	48	303	42
LATITUDE	45,693	45,69415	45,69398	45,69506	45,69663	45,69655	45,69703	45,69116	45,69071
LONGITUDE	0,58788	0,58949	0,58857	0,58949	0,58375	0,584	0,5844	0,58293	0,58229
préci. GPS (m)	5	5	14	12	7	5	5	7	6
LONGUEUR	9	10	13	15	14	11	12	16	12
Rec. H (%)	100	100	100	100	100	70	100	90	100
Rec. a (%)	14	15	35	20	5	60	5	55	15
Hauteur H (cm)	160	170	150	160	190	130	150	170	140
Hauteur a (m)	1,8m	2,5m	2m-4m	2m-4,5m	2,5m	2,5m-4m	2m	1,8m-2,2m	2,5m
n espèces	7	15	14	11	12	14	12	10	13
<i>Calystegia sepium</i>	+	1		+	2a	1	1		+
<i>Carex acutiformis</i>						+			
<i>Cladium mariscus</i>	5	5	5	5	5	3	5	5	5
<i>Eupatorium cannabinum</i>	r	1							
<i>Euphorbia palustris</i>		1	2a	+	2a		1		1
<i>Frangula alnus</i>	2a	+	3	1		1	+	3	1
<i>Fraxinus gr.excelsior</i>			2a	2a		2a		i pl	
<i>Galium palustre</i>		r	r	+				r pl	1
<i>Hydrocotyle vulgaris</i>			+						r
<i>Iris pseudacorus</i>						+			
<i>Lathyrus palustris</i>	+								
<i>Lycopus europaeus</i>		r			+	2a	1		+
<i>Lysimachia vulgaris</i>		r	+	1	2a	1	1	+	
<i>Lythrum salicaria</i>	1	1	1	1	2a	1	1	1	+
<i>Mentha aquatica</i>		r			1	1	1	+	2a
<i>Molinia caerulea</i>			r						
<i>Oenanthe lachenali</i>			+						
<i>Phragmites australis</i>	2b	2b	2a	1	2b	2a	2a	2a	2a
<i>Salix atrocinerea</i>		2b	i	2a	1	3	1	3	2a
<i>Scutellaria galericulata</i>								+	
<i>Solanum dulcamara</i>			+			+			1
<i>Sonchus arvensis</i>		+							
<i>Stachys palustris</i>		+	i pl		r		2a		2a
<i>Teucrium scordioides</i>					i				
<i>Thalictrum flavum</i>				r	1	1	+		
<i>Viburnum opulus</i>		i pl							